

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU 25/09/15

Présents ou représentés: M. et Mme BERTRAND, M. et Mme PRANEUF, M. BLACHERE, Mme LALLEMAND, Mme LECOAT, M. et Mme BRUNEL, M. et Mme TROTEMANN, Mme JACQUIN, M. RIOU, M. MAZOZER, M. et Mme DEMULDER, M. SEGUET, Mme SERRE, M. RIOU, Mme BLANCHARD, M. DUTRIEUX, Mme CORNU, M. VIVAT, Mme JANIN, M. WARD.

Excusés : M. et Mmes BERTHELEMY, M. CHOUVIER.

Président de séance : M. WARD

Secrétaire provisoire : Mme CORNU

1. PRESENTATION DU DEROULEMENT DE LA SEANCE

- a. M. WARD explique l'importance pour la municipalité de s'ouvrir et de rassembler les habitants autour d'un projet commun. Il n'y a dans cette commission aucun enjeu politique : chaque voix exprimée est de même importance.
- b. L'Eglise St-Martin est un marqueur fort de l'histoire de Rompon comme va nous le montrer le diaporama présentée par Mme BERTRAND.
- c. A l'issue de la projection, un bureau sera constitué et un calendrier de travail établi.

2. DIAPORAMA

a. Historique

Mme BERTRAND nous présente les nombreux combats menés par les anciens curés pour obtenir les autorisations et fonds afin de bâtir une seconde église plus accessible et plus grande que celle du Vieux Rompon. On apprend ainsi qu'une voie ferrée a traversé la commune et que les tensions entre catholiques et protestants y étaient bien réelles ! Mais on découvre aussi que l'église était prévue au départ de l'autre côté de la route et que la cloche vient de l'ancienne cure abandonnée lorsque Creyssac fut annexé à Rompon...

Beaucoup se souviennent de l'incendie qui a détruit tous les vitraux sauf un. Mais il est plus difficile de dater l'évènement (avant 1968 ?). M. BRUNEL explique que la croix située au croisement de Laval vient du Vieux Rompon et a été descendue lors d'une réunion œcuménique par un chamoine et un père missionnaire.

b. Etat des lieux

Des photos prises par EDF ont mis en lumière le mauvais état de la toiture. Depuis que la commune a racheté l'église pour le franc symbolique, des travaux ont été faits : en particulier le drainage du tour du bâtiment pour résoudre des problèmes d'humidité.

c. En conclusion

Ce diaporama met en valeur notre double objectif :

- Sauvegarder ce lieu
- Transmettre ce patrimoine

3. CONSTITUTION D'UN BUREAU

Des volontaires sont sollicités pour occuper les différents postes, se présentent et sont acceptés comme :

- Secrétaire : Mme BERTRAND Simone
- Co-Secrétaire : Mme DEMULDER Christiane
- Président : M. PRANEUF Daniel
- Co-Président : M. RIOU Bernard (de Laval)
- Médiateur : M. TROTEMANN Pierre

4. DEMARCHE

a. Définir un calendrier des rencontres :

Il est décidé de se réunir une fois par mois.

La prochaine réunion est fixée au **vendredi 23 octobre à 20h**.

b. Questions à résoudre :

- **Quel objectif avons-nous pour ce lieu ?**

➔ Toutes les idées doivent être présentées et entendues. Plus l'éventail de propositions sera large, mieux nous appréhenderons le sujet.

➔ Au départ, il faut répondre à la question sans regarder les finances.

Une première idée est exposée : à Estaing dans l'Aveyron, l'église a été transformée en gîte communal « 2 épis » avec un étage consacré aux dortoirs et le rez-de-chaussée aux salles communes. Le lieu situé sur le Chemin de Compostelle a du succès et n'est pas sans faire écho à notre situation et l'essor de la Via Rhôna.

Une autre idée est lancée : à Beaumont-lès-Valence, une porte coulissante permet de mener conjointement le culte protestant et le culte catholique.

- Quelles démarches pour obtenir des fonds ?

➔ Ne pas regarder les finances au départ, ne signifie pas ne pas s'en occuper.

➔ Des pistes financières vont devoir être listées en parallèle.

Une première proposition : M. FOUGEIROL en accord avec M. BRUNEL participerait à une opération à la salle des fêtes où pourraient se mêler exposition, prise de photos et galette des rois.

5. POUR LA PROCHAINE SEANCE DU VENDREDI 23 OCTOBRE à 20H

- a. Prévoir un Paper Word
- b. Ramener beaucoup d'idées
- c. Prendre en compte la localisation du bâtiment
- d. Réfléchir à la fonction du bâtiment dans la vie communale
- e. Définir quel message faire passer à la population : aussitôt, il est décidé de rendre chaque compte-rendu lisible de tous et de laisser la porte ouverte à de nouveaux volontaires.

- f. Faire définir par un bureau d'étude le point exact de la dégradation de la toiture afin de certifier la sécurité aux prochains utilisateurs (2 mariages et 2 baptêmes prévus en 2016) : l'engagement est pris par l'équipe municipale.